

Pétition « Marre des barres »

Contre un urbanisme anonyme et impersonnel à Lancy (quartier des Semailles) Pour un urbanisme convivial et humain

A l'attention du Conseil d'Etat et du Grand Conseil

Considérant :

- La volonté de l'Etat d'imposer pour le quartier des Semailles quatre PLQs qui prévoient un urbanisme composé de barres d'immeubles impersonnelles et sans âme.
- L'implication des habitants comme essentielle pour le développement de leur quartier.
- Le projet alternatif des habitants de Lancy qui prévoit de construire plus de logements, plus rapidement et qui propose un quartier plus humain et convivial.
- La résolution du Conseil Municipal de Lancy du 27 septembre 2012 demandant que l'Etat étudie le projet alternatif des habitants.
- La crise du logement comme étant évidente, mais ne devant pas être prétexte à tous les excès.

Les soussignés demandent au Conseil d'Etat de :

- Favoriser des modèles d'urbanisme alternatifs aux barres d'immeubles pour la densification du territoire, afin de privilégier la convivialité, les rencontres et la détente.
- Dans le quartier des Semailles au Grand-Lancy, concrétiser le projet alternatif des habitants pour éviter que le Grand-Lancy ne devienne un champ de barres d'immeubles.
- Appliquer la concertation avec les habitants dans tout projet d'aménagement.

	Nom, prénom	Adresse	Signature
1			
2			
3			
4			
5			

Site Internet : www.marredesbarres.ch

Une pétition peut être signée par tout résident du canton de Genève, quelle que soit sa nationalité ; elle peut aussi être signée par des jeunes de moins de 18 ans. Merci de renvoyer la pétition, même si elle n'a que quelques signatures.

Formulaire à renvoyer jusqu'au 30 avril 2013 à l'adresse suivante
Association des habitants des Semailles « Les Passereaux » / p.a. Sandrine Meyer-Chanson
Chemin des Rambossons 4 / 1212 Grand-Lancy